Décembre 2007 Volume 1

Voici quelques nouvelles au sujet des véhicules du Service

Les véhicules au garage :

-*Le 94-611* toujours en attente au garage

-Le 93-630 (401) test d'échelle et travaux à la carrosserie. Suite à son test d'échelle, des travaux ont du être effectués sur celle-ci ainsi que sur les cylindres hydrauliques d'extension et rétraction.

-Le 94-609 (409) les travaux devraient débuter bientôt.

-Le 06-614 (409 temporaire) a du retourner chez Thibault et ass. Afin de faire réparer l'odomètre car celui-ci était défectueux. Il est de retour en service depuis le 5 décembre.

-Le 05-600 (215) au garage pour son entretien préventif (PEP)

-Le 07-611 (1105) au garage pour une fuite d'antigel et pour une lubrification

-Le 06-608 (208) en réparation pour la transmission

Les dernières nouvelles :

Le 03-602 (ancienne mini pompe) a été retiré du service puisque ce véhicule ne trouvait pas preneur. Il s'est vu retiré la pompe, la carrosserie arrière et il sera converti en camion porteur avec une plate-forme arrière pour les travaux publics.

Créé par Stephan.Daigle

Trois véhicules ont été vendu dans la semaine du 26 novembre :

-Le 99-601 (412) le véhicule a été acheté par la Ville de Boischâtel

-Le 89-601 (Sky-pod) le véhicule a été acheté pas l'école de pompier CFP Neuchâtel

-Le 91-609 (ancien 1105 International) a été acheté par la Ville de Château-Richer

Le 97-311 ancien D1-R (tahoe de Ste-Foy) a été retiré du service puisqu'il a été remplacé par le 05-317 (Ancien Explorer du directeur)

Le 07-317 (Colorado) est maintenant le véhicule de réserve pour les chefs

-Les deux minibus

le 07-603 sera le poste de commandement. Nous irons en soumission pour effectuer l'aménagement intérieur.

LA MARCHE ARRIÈRE

L'aide d'un guide est obligatoire, il sécurisera la manœuvre de marche arrière en contrôlant l'endroit où vous reculez, surveiller vos angles morts et éviter l'arrivée éventuelle de piétons, cyclistes et véhicules.

Le guide doit se placer du côté du conducteur pour avoir un contact visuel direct avec lui. Dès que le contact visuel est perdu, le conducteur doit arrêter immédiatement pour éviter des accidents.

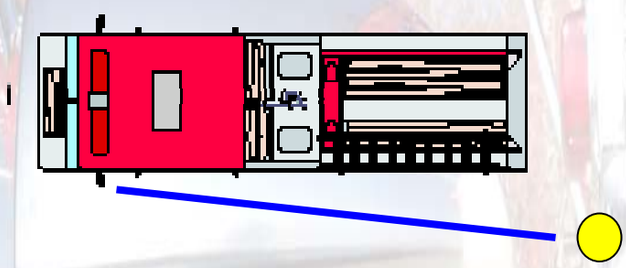

Le guide doit être une personne responsable. Soyez certain qu'il comprend clairement ce que vous attendez de lui et qu'il connaît les signaux utiles.

IMPORTANT: Dès que le contact visuel est perdu entre le guide et le conducteur, celui-ci doit immobiliser son véhicule.

Le Communiqué

RAPPEL

JOYEUX NOËL
À TOUS
ET
SOYEZ PRUDENT!!!

Créé par Stephan.Daigle